



ADMISSION à L'Unité de Chirurgie Ambulatoire

Médecin coordinateur : Dr Christian DAHLET, chef de département d'anesthésie-réanimation

Cadre infirmier : Sylvie LAGEL

Vous allez être pris(e) en charge par l'équipe médicale et soignante des départements de chirurgie et d'anesthésie-réanimation.

Voici les médecins qui la compose :

■ **Chirurgiens oncologues :**

Pr Jean-François **Rodier**, chef de département
Dr Pierre-François **Volkmar**
Dr Delphine **Weitbruch**

■ **Chirurgiens plasticiens :**

Dr Frédéric **Bodin**
Pr Catherine **Bruant-Rodier**

■ **Anesthésistes-réanimateurs :**

Dr Christian **Dahlet**, chef de département
Dr Sanda **Bratu**
Dr Dominique **Geiger**
Dr Christian **Troje**

D'un commun accord avec le chirurgien et l'anesthésiste, votre prise en charge s'effectuera dans l'Unité de Chirurgie Ambulatoire (UCA).

Vous serez hospitalisé(e) le matin et vous quitterez le Centre en toute sécurité, dans la journée.

AVANT votre hospitalisation

Au plus tard la veille de l'intervention

■ **Déposez au secrétariat de l'UCA :**

- Carte de groupe sanguin
- Bilans sanguins,
- Résultats des examens complémentaires prescrits : radiographies, électrocardiogramme...
- Consentements signés

■ **En cas de :**

- modification de votre état de santé (grippe, rhume, infection dentaire ou urinaire...)
- notion d'un début de grossesse

📞 **Appelez le 03 88 25 86 89**

LA VEILLE de l'intervention

Appel de l'infirmière de l'UCA

Une infirmière vous contacte par téléphone pour vous confirmer l'heure à laquelle vous devrez vous présenter le lendemain.

■ **Préparation à votre domicile**

- N'apportez ni bijoux (alliance et boucles d'oreille comprises) ni objets de valeur
- Enlevez vernis à ongle, faux ongles des mains et des pieds, piercing
- Prenez une douche et faites un shampoing la veille et le matin de l'intervention en utilisant la solution moussante antiseptique prescrite par ordonnance (nous avons tous sur notre peau, des microbes qui peuvent être dangereux si la peau n'est pas propre)
- Habillez-vous avec du linge propre
- N'appliquez pas de maquillage : fond de teint, rouge à lèvres, vernis à ongles de façon à ne pas gêner votre surveillance durant l'anesthésie
- Prenez vos médicaments habituels **et autorisés par l'anesthésiste** avec une seule gorgée d'eau.

■ **Munissez-vous des documents suivants :**

- Carte d'identité, passeport ou carte de séjour
- Carte Vitale à jour ou attestation de celle-ci
- Prise en charge de votre mutuelle ou votre carte d'adhérent

L'intervention n'aura pas lieu si vous n'êtes pas à jeun ou si vous avez fumé.

Vous devez être à jeun (ne rien boire, ne rien manger), et ne pas avoir fumé depuis au moins 6 heures avant l'heure de l'anesthésie.

- Vous devez venir **accompagné(e) d'une personne valide**, responsable et conducteur de véhicule.
- Présentez-vous directement à l'Unité de Chirurgie Ambulatoire située au 2^e étage du bâtiment 2. Suivre la signalétique « UCA » de couleur « vert ».
- À l'UCA, une infirmière vous accueille, vous installe dans la chambre et vous prépare pour l'intervention.
- Avant le transfert au bloc opératoire, nous vous demandons d'ôter le cas échéant, votre prothèse dentaire (si possible) ainsi que les verres de contact.

APRÈS l'intervention

- De retour dans votre chambre, l'infirmière vous propose une collation.
- La décision de sortie est prise par le chirurgien et l'anesthésiste. Si le médecin le juge nécessaire, une hospitalisation peut être prescrite.
- Avant de quitter le Centre, l'infirmière vous explique ainsi qu'à la personne qui vous accompagne, les consignes post-opératoires à suivre de retour à votre domicile.
- Elle vous remet différents documents :
 - Lettre à votre médecin traitant
 - Ordonnance
 - Questionnaire de satisfaction

Pour votre sécurité,

nous vous demandons d'observer impérativement les règles suivantes :

- Vous n'êtes pas autorisé(e) à repartir seul(e). Pour un enfant, l'accompagnateur ne doit pas être celui qui conduit (1 enfant + 1 accompagnant + 1 conducteur).
- Prévoyez une personne qui restera auprès de vous durant la nuit suivant votre anesthésie.
- Pendant les 24 heures suivant l'anesthésie :
 - Ne conduisez pas de véhicule
 - N'utilisez pas d'appareil potentiellement dangereux
 - Ne prenez pas de décision importante, car votre vigilance peut être abaissée sans que vous ne vous en rendiez compte.
 - Ne consommez pas d'alcool le soir de l'intervention, vous pouvez manger et boire légèrement.
 - N'absorbez aucun somnifère ou tranquillisant
 - Ne prenez que les médicaments prescrits sur ordonnance

Appel téléphonique DU LENDEMAIN

Le lendemain de l'intervention, l'infirmière de l'UCA vous contacte par téléphone pour s'assurer de l'absence de complications, de la qualité de la prise en charge de la douleur et répondre à vos éventuelles questions.

Afin de favoriser une cicatrisation de bonne qualité, il vous est médicalement recommandé de ne pas fumer dans les suites de l'intervention.

Pour nous joindre :

■ Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 7h00 à 16h45

Le vendredi de 7h00 à 15h15

■ Pendant les heures d'ouverture

Le chirurgien, l'anesthésiste sont joignables
en appelant l'infirmière de l'UCA :
03 88 25 86 89

■ En dehors des heures d'ouverture

Vous pouvez joindre l'interne de garde
en appelant le numéro :
03 88 25 24 24, poste 8346